

DISCOURS DE SON EXCELLENCE M. THIERRY DE SAINT MAURICE
AMBASSADEUR DE L'UNION EUROPENNE EN COTE D'IVOIRE

CEREMONIE DE SIGNATURE DE CONTRATS:

Union des Villes et Communes de Côte d'Ivoire (UVICOCI) – Union Européenne

Forum Ivoirien pour la Sécurité Urbaine (FISU) – Union Européenne

17 juin 2011

- Monsieur le Président de l'Union des Villes et Communes de Côte d'Ivoire,
- Monsieur le Directeur Général de la Décentralisation et du Développement Local,
- Monsieur le Représentant Résident du Programme des Nations Unies pour le Développement,
- Madame le Maire de Oumé, Présidente du Réseau des femmes élues locales,
- Mesdames et Messieurs les Maires de Côte d'Ivoire,
- Mesdames, Messieurs.

Les deux projets pour lesquels nous sommes rassemblés aujourd'hui, que je vais avoir l'honneur de signer avec M. le Président François Amichia, s'inscrivent dans la coopération forte que l'Union Européenne a créée avec les Organisations Non Gouvernementales, la société civile et les autorités locales dans le domaine du développement.

Cette coopération fait partie de l'engagement de l'Union européenne en faveur de la lutte contre la pauvreté, la promotion de l'Etat de droit et le respect des libertés fondamentales.

Le programme de l'Union Européenne, intitulé "Acteurs Non Etatiques et Autorités Locales", a été conçu pour cela, pour soutenir les actions de développement portées par la société civile, au sens large, et celles portées par les autorités locales, les communes, départements et régions.

J'aimerais appeler votre attention sur le fait que l'octroi de contrats directement à ces acteurs illustre une évolution majeure dans le partenariat entre l'Union européenne et les pays tiers. En plus des Gouvernements, les acteurs non étatiques et les autorités locales sont également devenus des partenaires incontournables de la coopération au développement. Ce type de partenariat me paraît efficace pour l'amélioration des conditions de vie des populations à la base.

En 2010 en Côte d'Ivoire, ce sont 2,36 milliards de FCFA qui ont été mobilisés pour les acteurs non étatiques et, pour la première fois dans ce pays, 623 millions de FCFA pour les autorités locales. En 2012, ce seront près de 4 milliards de FCFA qui seront à nouveau consacrés à ces acteurs.

Les autorités locales étaient l'année dernière invitées à présenter pour financement, des actions de formulation et de mise en œuvre de plans de développement local ou des initiatives innovantes en matière de fourniture de services aux populations.

Les deux projets que nous lançons aujourd'hui, l'un sur l'intercommunalité et l'autre sur la sécurité, répondent parfaitement à ces objectifs et sont d'une actualité brûlante pour la Côte d'Ivoire.

Le premier projet, porté par l'Union des Villes et Communes de Côte d'Ivoire, vise à créer 5 intercommunales dans 5 régions de Côte d'Ivoire et à sensibiliser et former les responsables et agents des communes à la gestion de telles structures de coopération.

Il est important pour **l'Union Européenne de soutenir le nouveau processus de décentralisation voulu par Monsieur le Président Ouattara.**

Nous avons déjà énergiquement appuyé ce processus dans les années 90 et au début des années 2000 à travers plusieurs programmes d'envergure comme le Programme de Soutien à la Décentralisation et à l'aménagement du Territoire.

L'objectif du nouveau Gouvernement est d'aller à une "*communalisation complète*" du pays mais tout en considérant que "*les communes trop petites ne sont pas viables*". Nous avons voulu soutenir le projet de l'UVICOCI qui se situe dans cette logique. Conscient que les communes seules, morcelées, n'ont pas les moyens humains ou financiers d'offrir des services de qualité à leur population, il propose de mutualiser ces moyens autour d'un territoire ou d'un projet commun.

Il pourra s'agir par exemple de la gestion commune d'écoles, de centres de santé, de l'accès à l'eau potable, du ramassage des ordures ménagères, ou de l'acquisition du matériel lourd qu'une seule commune ne peut être capable d'avoir.

La crise qu'a connue la Côte d'Ivoire depuis plus d'une décennie a aussi renforcé les rivalités politiques entre les élus entraînant dans leur sillage les populations, les communautés voisines. Ce projet, en renforçant le dialogue entre communes sur la base d'intérêts communs, aura également un impact sur **la réconciliation nationale**.

Le deuxième projet, porté par le Forum Ivoirien pour la Sécurité Urbaine est, malheureusement j'ose dire, encore plus pertinent dans la situation de la Côte d'Ivoire.

La sécurité est aujourd'hui un défi majeur du fait de la circulation massive d'armes en tous genres et de l'augmentation du nombre de jeunes désœuvrés. La dégradation de la situation sécuritaire accroît la peur des habitants, aggrave la situation de fragilité de nombreux individus et groupes sociaux et compromet la cohabitation entre les communautés. Le manque des moyens habituels des forces de maintien de l'ordre a entraîné le développement de sociétés privées de sécurité qui ne représentent pas une solution durable.

Le Forum Ivoirien pour la Sécurité Urbaine, qui regroupe les 197 communes actuelles de Côte d'Ivoire, s'est associé au Forum Européen pour la Sécurité Urbaine pour proposer des solutions innovantes aux problèmes de sécurité que rencontrent les populations dans leurs quartiers. Il s'appuie sur la réforme de la décentralisation de 2003 qui a transféré aux collectivités locales certaines prérogatives en matière de protection civile et de police administrative.

Le Forum Ivoirien pour la Sécurité Urbaine dans le cadre de ce projet soutiendra l'élaboration des politiques publiques locales de prévention de l'insécurité coordonnées par les mairies. Il mettra en place des outils de communication et de mobilisation de l'ensemble des acteurs locaux autour des questions de sécurité. Il développera enfin l'expertise dans ce domaine au sein des communes.

Comme le nouveau Gouvernement, l'Union Européenne considère la question du rétablissement de la sécurité prioritaire pour la Côte d'Ivoire. Elle finance déjà et continuera à financer plusieurs programmes dits de DDR (Désarmement, Démobilisation, Réinsertion). Elle finance également des actions pour améliorer l'offre de formation professionnelle à destination des jeunes afin de faciliter leur insertion dans le monde du travail et dans la société et éviter leur manipulation par des extrémistes.

Le soutien à ce nouveau projet du Forum Ivoirien pour la Sécurité Urbaine de lutte contre l'insécurité confirme **l'engagement de l'Union Européenne dans l'effort de sécurisation du pays**.

Je voudrais aujourd'hui insister sur le fait que la signature de ces deux contrats **est le symbole de la reprise la coopération de l'Union Européenne en Côte d'Ivoire**.

Nous sommes déterminés à continuer de soutenir fortement les efforts de la Côte d'Ivoire pour faire face aux sérieux problèmes humanitaires, sociaux et économiques du pays, pour améliorer les conditions de vie des populations et relancer le développement.

D'ores et déjà, l'Union Européenne a mobilisé 415 millions d'euros, soit plus de 270 milliards de francs CFA sous forme de dons pour soutenir les actions de réponse à la crise humanitaire, la reprise de nos projets qui étaient en cours avant la crise et l'engagement de nouveaux projets notamment dans les domaines de la santé, de la formation professionnelle et de l'emploi des jeunes, des infrastructures, de l'agriculture, de l'amélioration de la gestion des ressources publiques, de la justice, du renforcement de la société civile.

Au-delà de la coopération, l'Union Européenne est un **partenaire économique, commercial** de premier plan. Mais elle est aussi et surtout un **partenaire politique** important de la Côte d'Ivoire, partenaire qui a accompagné ce pays dans la crise majeure qu'il vient de traverser, en ayant pour objectif de faire aboutir le processus de l'élection présidentielle.

En effet, l'Union européenne promeut et défend des valeurs fondamentales comme la liberté et la démocratie, aussi bien dans son espace propre que dans ses relations internationales. C'est au nom de ces valeurs et en particulier du respect des principes démocratiques que l'Union européenne a soutenu fortement le processus électoral en Côte d'Ivoire, a déployé une importante mission pour son observation et a pris des mesures de sanctions contre les personnes et les entités économiques qui faisaient obstacle au processus démocratique et à la paix.

A présent que le Président élu exerce la plénitude de ses pouvoirs, je voudrais encore une fois affirmer la volonté de l'Union européenne de soutenir le nouveau Gouvernement dans la réalisation de son objectif de réconciliation nationale et de consolidation de la paix.

Je vous remercie